

# Projet « Vieux Port » de Marseille 2ème phase

**Maître d'Ouvrage : Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (13)**

**Date : 2013 - 2016**

**Montant des travaux : 35 M€**

### LE PROJET

Les travaux de semi-piétonisation du Vieux Port de Marseille participent à un projet emblématique de l'agglomération. Une première phase a permis de reconquérir la façade orientée quai des belges pour le démarrage de Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture, malgré un contexte administratif et « concertatif » très complexe. La phase 2 du projet s'inscrit dans un contexte similaire. L'objectif de la mission est d'apporter des outils d'aide à la décision et d'assistance concrets, en sécurisant les procédures et en apportant expertises techniques, administratives et financières tout au long de l'opération.



### MISSION D'IRIS CONSEIL

#### Assistance à Maîtrise d'ouvrage

IRIS conseil, intervient ainsi autant au niveau technique à partir de sa connaissance des missions de maîtrise d'œuvre que de son expertise procédurale (loi sur l'eau, procédures environnementales, concertations y compris sites classés...). IRIS conseil apporte aussi au-delà de l'assistance administrative une expertise juridique courante.

